



Les Appartements de Coordination Thérapeutique ACT de Cornouaille, ouvrent leur porte !

L'ARS et La Fondation Massé-Trévidy ont le plaisir de vous annoncer l'ouverture de ce nouvel établissement de la Fondation Massé-Trévidy, à compter du mardi 6 juillet 2021.

Cette structure vient renforcer l'offre d'hébergement sur le territoire de la Cornouaille jusqu'ici dépourvu de ce type de dispositif à destination des publics en situation de précarité et atteints de pathologies chroniques.

Les appartements de coordination thérapeutique, de quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'un établissement médico-social (Loi 2002-2), autorisé par l'ARS et financé par l'assurance maladie, dont l'objet est l'hébergement temporaire, la coordination de soins et l'accompagnement global de personnes en situation de grande précarité sociale et atteintes de pathologies chroniques

Les personnes accueillies sont des personnes souffrant de pathologies graves (maladie chronique, comorbidité) qui ne relèvent pas d'une prise en charge hospitalière, mais nécessitent un accompagnement thérapeutique.

Le service propose un accompagnement sanitaire, social et psychologique réalisé par une équipe pluridisciplinaire composée d'un médecin coordonnateur, d'infirmiers, de psychologues et de travailleurs sociaux. L'accompagnement proposé consiste à inscrire la personne accueillie dans un parcours de soins, et à l'accompagner dans les démarches visant son accès aux droits et à l'autonomie

Quelle seront la capacité et la répartition géographique des ACT de Cornouaille ?

L'établissement des ACT en Cornouaille, sera constitué d'un parc de 12 logements répartis sur les villes de Quimper, Concarneau et Pont l'Abbé. 4 appartements ouvrent leurs portes à compter du 6 mardi juillet, les autres ouvriront à l'automne.

Comment se déroulent les admissions ?

Pour prétendre à une admission au sein de l'établissement, les personnes doivent d'abord consentir à leur admission et à adhérer à l'accompagnement proposé.

Trois pièces sont nécessaires en vue de l'admission :

- Un dossier médical rédigé par le médecin traitant ou le dernier médecin ayant pris en charge le patient
- Un dossier social rédigé par le référent social en charge de la personne
- Une lettre de la personne elle-même, motivant sa demande d'intégrer l'établissement

Ces documents sont accessibles sur le site Internet de la Fondation Massé-Trévidy : <https://www.fmt.bzh/etablissements/appartements-de-coordination-therapeutique-act/>

Fondation Massé-Trévidy

Siège social : Domaine de Kerbernez, route des Châteaux,
29700 PLOMELIN
N°SIREN : 777 582 743

ACT de Cornouaille

30, rue de la Providence, 29000 QUIMPER
Tél : 02 98 64 41 41 ; @ : act@fmt.bzh
N° SIRET : 777 582 743 00467

La commission d'admission se réunit après une étude préalable du dossier. Elle réunit notamment le directeur de l'établissement ou son représentant (chef de service) et le médecin coordinateur.

L'admission est prononcée après le rendez-vous formel avec la personne accueillie et son adhésion formelle à l'accompagnement (signature du contrat de séjour, et du règlement intérieur)

La Fondation Massé Trévidy, reconnue d'utilité publique, est un organisme associatif gestionnaire d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux, sur le territoire du Finistère, principalement la Cornouaille et le Pays de Morlaix. Elle intervient sur le champ de l'enfance (protection de l'enfance et prévention spécialisée), du handicap, de la lutte contre les exclusions et de l'insertion sociale, de la formation et de l'enseignement, et enfin sur le champ des personnes âgées. Forte de plus de 800 professionnels, la Fondation représente, par la diversité de ses activités, un espace de vie sociale sur le Finistère.

Contact ACT de Cornouaille

Directeur : M. Hervé Olgne – herve.olagne@fmt.bzh

Chef de service M. Bertrand Billaux – bertrand.billaux@fmt.bzh

Médecin coordinateur : Dr Stéphane KRAMP – Stéphane.kramp@fmt.bzh

Pour plus d'informations, appelez-nous au **02.98.64.41.41** ou contactez-nous par mail à l'adresse suivante : act@fmt.bzh

Fondation Massé-Trévidy

Siège social : Domaine de Kerbernez, route des Châteaux,
29700 PLOMELIN
N°SIREN : 777 582 743

ACT de Cornouaille

30, rue de la Providence, 29000 QUIMPER
Tél : 02 98 64 41 41 ; @ : act@fmt.bzh
N° SIRET : 777 582 743 00467